

ACCOMPAGNEMENT
DÉCLARATION PAC

**Être accompagné
dans la saisie de
votre déclaration
PAC**

Les
AVANTAGES

- > Gagner du Temps avec l'appui d'un conseiller formé à la réglementation et aux outils.
- > Un accompagnement objectif et neutre à distance ou en présentiel.
- > La finalisation de votre dossier jusqu'à votre signature et dépôt de la déclaration.
- > Un conseiller dédié pour vous apporter plus de sécurité et de sérénité.

Agriculteurs et chefs d'entreprises, vous souhaitez sécuriser vos déclarations PAC pour plus de sérénité face au contexte réglementaire changeant.

Cet accompagnement est fait pour vous avec l'appui d'un conseiller de la Chambre d'agriculture !

DÉCLARATION PAC

Pour une déclaration conforme et sécurisée



VOUS SOUHAITEZ :

- ▶ Actualiser votre parcellaire au niveau cartographique.
- ▶ Respecter les critères du paiement vert.
- ▶ Positionner au mieux vos surfaces d'intérêts écologiques (SIE).
- ▶ Être assisté dans votre saisie pour sécuriser votre déclaration.



NOUS VOUS PROPOSONS :

- ▶ Mettre à jour votre relevé parcellaire graphique (RPG) : îlots, tracé des parcelles culturales et assolement.
- ▶ Vérifier les critères du paiement vert : maintien des prairies permanentes sensibles, diversité de l'assolement et le respect des SIE.
- ▶ Réaliser le dossier PAC avec vous, jusqu'à la signature électronique par vous même.
- ▶ Compléter les demandes d'aides surfaciques ainsi que ICHN, MAEC et BIO.



PUBLIC

Toutes exploitations demandant des aides surfaciques PAC.



DURÉE

Temps moyen passé 1 heure, peut varier en fonction du dossier.



TARIFS ET CONDITIONS DE VENTE

Tarifs sur demande.



MODALITÉS ET LIVRABLES

Prestation individuelle.
Un rendez-vous à distance ou au bureau avec un conseiller spécialisé.
Vous restez responsable des informations déclarées sur Télépac.

Contacts

Conseillère spécialisée

Léa LUCHARD

07 76 16 56 90

lea.luchard@loiret.chambagri.fr

Assistante

Nadège De ABREU

02 38 71 90 61

nadege.deabreu@loiret.chambagri.fr